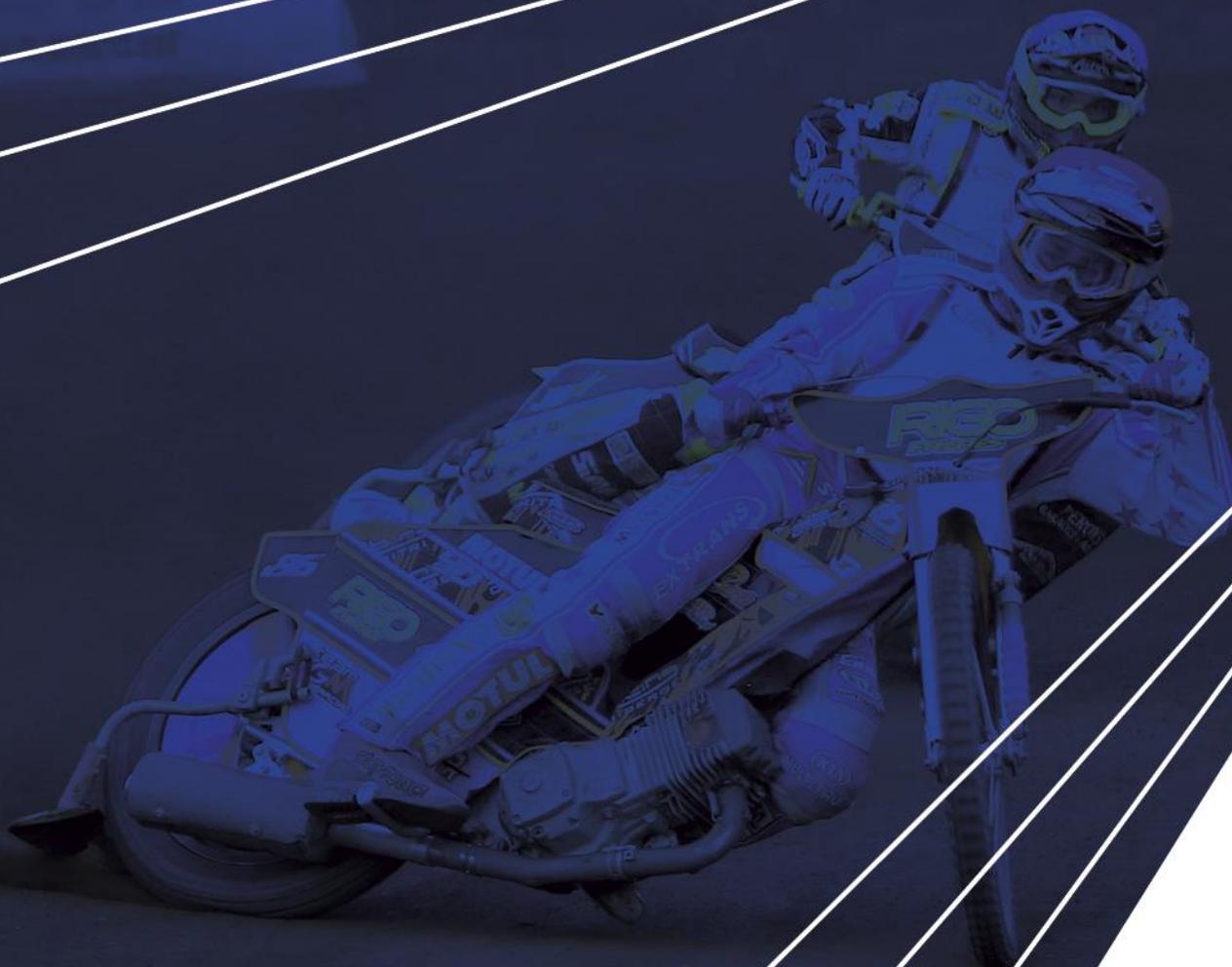


Règlement 2023

Ligue Nationale de Speedway



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Table des matières

ARTICLE 1 – GENERAL.....	3
Article 1.1 – Système.....	3
Article 1.2 – Composition des équipes dans une épreuve :	3
Article 1.3 – Déclaration des équipes.....	3
Article 1.4 – Pilote substitut.....	5
Article 1.5 – Pilote invité (Guest).....	5
Article 1.6 – Pilote de remplacement (R/R).....	5
Article 1.7 – Pilote réserviste.....	5
ARTICLE 2 – DOSSARDS ET CACHES FOURCHES	5
ARTICLE 3 – PNEUMATIQUES	6
ARTICLE 4 – COTE MOYENNE DES PILOTES ET CATÉGORIES	6
Article 4.1 – Catégories et points	6
Article 4.2 – Quota minimum.....	6
Article 4.3 – Quota maximum.....	6
Article 4.4 – Côte moyenne (avérage).....	6
ARTICLE 5 – FORMAT DE COURSE POUR 22 MANCHES	7
ARTICLE 6 – DEROULEMENT	7
Article 6.1 – Briefing.....	7
Article 6.2 – Couleurs des équipes et des casques.....	7
Article 6.3 – Présentation / Essais.....	8
Article 6.4 – Choix tactique (CT)	8
Article 6.5 – Entrée d'un pilote réserve en cours de match.	8
Article 6.6 – Déroulement d'un match	8
Article 6.7 – Quota maximum de manches	9
Article 6.8 – Pause et Réfection de piste	9
ARTICLE 7 – POINTS	9
ARTICLE 8 – SYSTEME DE POINTS CHAMPIONNAT	10
ARTICLE 9 – MATCH REPORTE OU ABANDON DU MATCH.....	10

ARTICLE 1 – GENERAL

Article 1.1 – Système

La compétition se déroule sous forme de **rencontres** qui opposent **4 équipes**. Quatre équipes sont engagées dans la ligue nationale de speedway **2023**.

Article 1.2 – Composition des équipes dans une épreuve :

Chaque équipe est constituée de **4 pilotes titulaires** et 1 réserviste

- **2 pilotes de catégorie A maximum**
- **2 à 4 pilotes de catégorie B**
- **1 réserviste : pilote français de catégorie B**

Chaque pilote est classé dans une catégorie. Il existe 2 catégories : A et B

- Les pilotes de catégorie A auront les numéros **1 et 2**.
- **Les pilotes de catégorie B auront les numéros 3 et 4.**
- **Un pilote de catégorie B pourra avoir le numéro 1 et/ou 2** s'il est déclaré dans le match à la place d'un pilote de catégorie A.
- **Le pilote réserviste aura le numéro 5.**

Article 1.3 – Déclaration des équipes

A) Déclaration Annuelle

Les équipes devront être officiellement déclarées 20 jours avant le premier match de la LNS.

A minima chaque équipe devra déclarer :

- 1 pilote français de catégorie B titulaire ;
- 1 pilote français de catégorie B réserviste ;
- 1 pilote étranger

Au maximum, chaque équipe devra déclarer :

- **3 pilotes français titulaires ;**
- 1 pilote français réserviste de catégorie B
- **3 pilotes étrangers**

Les pilotes de catégorie A sont déterminés selon les limites définies ci-dessous :

Pilotes de catégorie A : les pilotes dont l'avérage 2022 est :

- **Premiership anglaise : supérieur ou égal à 5.00**
- **Championship anglaise : supérieur ou égal à 6.00**
- **Ekstraliga polonaise : supérieur ou égal à 0.80**
- **1.Liga polonaise : supérieur ou égal à 1.00**
- **2. Liga polonaise : supérieur ou égal à 1.50**
- **U24 Ekstraliga polonaise : supérieur ou égal à 1.80**
- **Bauhaus Liga Suédoise : supérieur ou égal à 1.20**
- **Danish Super ligue danoise : supérieur ou égal à 5.00**
- **1ere division danoise : supérieur ou égal à 10.00**
- **LNS 2022 : supérieur ou égal à 1,60**

Si un pilote a un seul avérage supérieur aux limites fixées, il sera alors affecté à la

catégorie A.

Pilotes de catégorie B :

- **Si un pilote a l'ensemble de ses avérages, inférieur aux limites fixées pour les pilotes de catégorie A, alors il sera affecté en catégorie B.**
- **Si un pilote n'est répertorié dans aucune annexe alors sa classification sera soumise à la discrétion de la commission.**

Se reporter à l'annexe 1 et 2 pour le détail des catégories.

Ces pilotes seront considérés comme « pilotes titulaires de l'équipe ».

Un contrat doit être constitué liant le pilote avec le club.

Ce contrat doit être fourni au secrétariat CCP lors de la déclaration des équipes.

Un club aura la possibilité de résilier son engagement avec un pilote déclaré en début d'année. Il a la possibilité de recruter un pilote de remplacement à la seule condition qu'il ne soit pas déclaré dans une autre équipe.

Ces modifications doivent être annoncées officiellement 5 jours avant un match au secrétariat CCP.

Deux résiliations de contrats maximum sont autorisées.

B) Déclaration par match

Chaque team manager doit remplir une déclaration par match annonçant l'équipe définitive de **4 pilotes** et 1 réserviste **le mardi de la semaine précédente au jour de l'épreuve.**

Chaque équipe doit être composée d'au minimum **1 pilote titulaire français de catégorie B + 1 réserviste français de catégorie B pour chaque match.**

L'équipe peut être composée de :

- **2 pilotes** de catégorie A maximum
- **1 à 4 pilote(s)** de catégorie B
- 1 pilote réserviste français de catégorie B

Il est possible d'annoncer dans la déclaration du match un pilote en remplacement d'un pilote titulaire déclaré en début d'année sur la déclaration annuelle.

Ce pilote doit obligatoirement faire partie d'une catégorie égale ou inférieure au pilote remplacé.

Ce pilote est considéré comme pilote substitut ou comme pilote invité (guest) conformément aux motifs de remplacement du pilote absent (cf. Art.1.4-1 et 1.4-2).

L'équipe doit s'acquitter du montant d'engagement de 100 € lors de la déclaration de son équipe pour chaque match.

Chaque pilote, titulaire et réserviste, qui s'engage avec son équipe a l'obligation de participer aux matchs de son équipe.

Une équipe ne pourra pas déclarer un pilote titulaire ou réserviste engagé dans la déclaration annuelle d'une autre équipe sauf accord de l'équipe initiale (cf art. 1.3 A).

Une pénalité financière d'un montant de 200 €, déduite de l'aide financière LNS CCP, est infligée à toute équipe dont l'absence d'un pilote titulaire ou réserviste serait constatée lors d'un match, une fois la déclaration faite. (Une blessure avec certificat médical, la participation à une épreuve championnat FIM ou FIM Europe, une participation dans un match de championnat d'une autre ligue prioritaire ne sont pas considérés comme une absence). Pour chaque pilote supplémentaire absent dans l'équipe, une pénalité de 200 € est également appliquée et vient s'ajouter au montant initial de 200 €.

Article 1.4 – Pilote substitut

Sont considérés comme « pilotes substitués » les pilotes ne faisant pas partie des pilotes titulaires d'une équipe désignés sur la déclaration annuelle et venant en remplacement d'un pilote titulaire retenu pour cause de championnat National, FIM ou FIME, d'un pilote participant à un match de la ligue professionnelle dans laquelle il est engagé ou un pilote blessé avec justificatif.

Ce ou ces pilotes doivent être déclarés **la veille** du match comme le prévoit l'article 1.3 du présent règlement.

La catégorie d'un pilote substitut ne peut être supérieure à celle du pilote remplacé.

Article 1.5 – Pilote invité (Guest)

Sont considérés comme « pilotes invités » les pilotes ne faisant pas partie des pilotes titulaires d'une équipe désignés sur la déclaration annuelle et ne répondant pas aux conditions de remplacement prévue à l'article 1.4-1

Chaque équipe peut déclarer 2 pilotes invités maximum par match.

Ce ou ces pilotes devront être déclarés **la veille** du match comme le prévoit l'article 1.3 du présent règlement.

La catégorie d'un pilote invité ne pourra être supérieure à celle du pilote remplacé.

Article 1.6 – Pilote de remplacement (R/R)

Un pilote nommé dans la déclaration d'une équipe pour un match, quel que soit son statut (titulaire, guest, ou substitut) ne pouvant finalement pas participer à un match pour quelque raison que ce soit (blessure, report de match dans une autre ligue, nomination à un championnat, etc...) peut être remplacé par ses coéquipiers dans le match concerné dans la limite d'une fois par chacun des pilotes de l'équipe de catégorie identique ou inférieure.

Seul le pilote **numéro 5** de l'équipe peut être amené à le remplacer plusieurs fois dans la limite du nombre de manches maximum autorisées conformément à l'article 6.8.

Article 1.7 – Pilote réserviste

On appelle pilote réserviste tout coureur mentionné comme pilote **N°5** dans la déclaration d'équipe effectuée lors d'un match.

Ce pilote est obligatoirement un pilote de catégorie B français.

Il participe aux manches **5, 10 et 15** conformément au format de course, et il peut remplacer à tout moment chaque pilote de son équipe dans la limite de 3 manches.

Le réserviste ne peut pas participer aux finales 21 et 22.

ARTICLE 2 – DOSSARDS ET CACHES FOURCHES

Chaque équipe est identifiée par un dossard sur lequel apparaîtront le "blason" et le nom du club.

Un ou des éventuels partenaires de la LNS peuvent avoir leur logo sur l'avant des dossards.

Un emplacement en bas du dossard est conservé pour le club et tout type de logo, blason, nom de compagnie ou autre peut seulement être apposé à cette place après approbation de la commission nationale.

La commission nationale se réserve le droit de refuser un partenaire du club sur le dossard si elle estime l'éventualité d'un conflit.

Les dossards doivent être portés durant tout le match : essais, présentation des pilotes, conférence de presse, course, podium, tirages aux sorts, interviews et dans les paddocks.

Les dossards restent la propriété de La LNS et leur entretien est assuré par chaque équipe.

Des caches fourches avec logo, ou autre, des partenaires de la LNS pourront être fournis aux équipes qui auront obligation de les monter sur leur motorcycle pour les contrôles techniques et de les conserver tout le match et seront rendus en fin de match par le manager au délégué de l'épreuve.

ARTICLE 3 – PNEUMATIQUES

Une équipe peut présenter 6 pneus neufs maximum au contrôle technique pour être marqué, ces pneus seront de marque libre mais homologué FIM.

Des pneus usagés peuvent être utilisés après validation et marquage par le responsable technique.

Un pneu est considéré usagé s'il a été utilisé sur les deux côtés.

La répartition des 6 pneus neufs est libre de choix pour l'équipe.

Seuls des pneus marqués du jour de l'épreuve seront également utilisés pour participer aux essais libres du match.

ARTICLE 4 – COTE MOYENNE DES PILOTES ET CATÉGORIES

Article 4.1 – Catégories et points

Cat A : 10 points

Cat B : 6 points

Catégorie A : Pilotes étrangers ou français dont l'avérage 2022 est supérieur ou égal à la limite définie dans au minimum une des ligues de Speedway nommées à l'article 1.3 A).

Catégorie B : L'ensemble des autres pilotes français et étrangers dont l'avérage est inférieur aux limites définies dans l'article 1.3 A) pour l'ensemble des ligues de Speedway nommées. Un pilote sans avérage pour la saison précédente dans aucune des ligues nommées à l'article 1.3 A), sera affecté à la catégorie A ou B selon l'avis rendu par la Commission des Courses sur Pistes.

Les pilotes étrangers doivent avoir une licence FFM annuelle ou une manifestation pour concourir **ou détenir une autorisation de sortie de leur fédération d'origine pour les pilotes européens.**

Article 4.2 – Quota minimum

Le quota minimum est le total des points additionné de toutes les catégories de pilotes lors de la déclaration de l'équipe annuelle et à chaque match ne devra être inférieur à **30 points.**

Article 4.3 – Quota maximum

Le quota maximum est le total des points additionné de toutes les catégories de pilotes lors de la déclaration de l'équipe annuelle et à chaque match ne devra être supérieur à **38 points.**

Article 4.4 – Côte moyenne (avérage)

Le calcul de la côte moyenne des pilotes est tenu à jour lors de la saison et publié en fin d'année.

Le calcul de cette cote moyenne permet à la commission nationale de définir dans quelle catégorie chaque pilote sera classé l'année suivante. **Ce calcul ne pourra se faire que si le pilote a réalisé un minimum de 6 manches.**

La cote moyenne est calculée comme suit.

Une côte moyenne par manche sera calculée pour chaque pilote selon la formule suivante :

$$\left(\frac{\text{Nombre de points marqués (bonus inclus)}}{\text{Nombre de manches courues}} \right)$$

L'addition des points marqués plus les points bonus divisé par le nombre de manches courues.

Il est entendu par nombre de manches courues toutes les manches où les pilotes ont pris le départ mais également les manches :

- Où un pilote a chuté sans être disqualifié (F), mais ne peut pas participer à la reprise de la manche.
- Où le pilote a été exclu pour non-respect de la règle des 2 minutes (M), pour avoir touché le ruban de la grille de départ (T)
- Où le pilote a participé en remplacement d'un autre pilote dans le cadre d'un Choix Tactique.
- Lors d'un Choix Tactique, les points de la manche seront comptabilisés à 50 %.

ARTICLE 5 – FORMAT DE COURSE POUR 22 MANCHES

Les pilotes numérotés de 1 à 4 effectueront 4 Manches qualificatives

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	PTS	20	21	22
1				2					3					4					1				
2			1					4					3					2					
3		2					1					4				3							
4	3					4				2							1						
5				1						4					2								
PTS																							
1	2						4					1										3	
2		1				3							2				4						
3			1				3				2						4						
4			3					4		1					2								
5				2					3						1								
PTS																							
1			2		1						3											4	
2			4			2				3								1					
3		4						1				2					3						
4	1						2						3		4								
5				3					2						4								
PTS																							
1		3					1			4												2	
2	4							2			1								3				
3			4				3						1				2						
4				3		2						4			1								
5					4				1							3							
PTS																							

ARTICLE 6 – DEROULEMENT

Article 6.1 – Briefing

Un briefing entre les membres du jury et les managers de chaque équipe sera effectué **60 minutes** avant la 1^{ère} manche.

Article 6.2 – Couleurs des équipes et des casques

Pour le 1^{er} match de la saison, la couleur des équipes sera définie en fonction du classement de l'année précédente de la manière suivante :

- **Equipe A : Equipe ayant remportée la LNS**
- **Equipe B : Equipe ayant terminée 2^{ème}**
- **Equipe C : Equipe ayant terminé 3^{ème}**
- **Equipe D : Nouvelle équipe**

L'attribution de la position des équipes par rencontre dans le format des courses :

	Rouge	Bleu	Blanc	Jaune
Epreuve 1	Equipe A	Equipe B	Equipe C	Equipe D
Epreuve 2	Equipe B	Equipe C	Equipe D	Equipe A
Epreuve 3	Equipe C	Equipe D	Equipe A	Equipe B
Epreuve 4	Equipe D	Equipe A	Equipe B	Equipe C

Les pilotes d'une même équipe porteront la même couleur de bonnettes durant toute la course.

Article 6.3 – Présentation / Essais

Article 6.3.1 Essais

40 minutes avant la 1^{ère} manche, chaque équipe a le droit d'effectuer une série d'essais libres de 2 minutes en respectant l'ordre suivant : 1^{er}) Rouge ; 2^{ème}) Bleu ; 3^{ème}) Blanc et 4^{ème}) Jaune
La participation d'un pilote à la séance d'essai libre n'est pas obligatoire

Article 6.3.2 Présentation des équipes

20 minutes avant la 1^{ère} manche tous les pilotes de chaque équipe participe à une présentation au public. A l'issue de la présentation les pilotes regagneront le parc pilotes et se préparent pour le début de la compétition.

Article 6.4 – Choix tactique (CT)

Un Choix Tactique (CT), peut être fait par une équipe quand elle a **6 points** ou plus de retard **sur l'équipe en tête** et seulement entre les manches **1 et 19 incluse à l'exception des manches 5, 10, 15**. Le Choix Tactique ne peut être utilisé qu'une seule fois **par équipe durant une épreuve**.

Les points du pilote choisi en Choix Tactique seront doublés pour cette manche. Ces points supplémentaires sont considérés comme des « points bonus ».

Le manager peut également remplacer n'importe quel pilote de son équipe par le pilote de son choix. Dans ce cas, seul ce pilote remplaçant bénéficiera des points bonus.

Article 6.5 – Entrée d'un pilote réserve en cours de match.

Le manager peut remplacer n'importe quel pilote à tout moment par le pilote réserve (n°6 5) dans la mesure où ces derniers ne dépassent pas le quota de manches maximum comme stipulé dans l'article 6.8.

Cependant, il ne sera pas possible de faire entrer un pilote réserve pour remplacer un pilote disqualifié (D, M, T).

Article 6.6 – Déroulement d'un match

Une horloge indiquant les 2 minutes pour se rendre sur la ligne de départ sera installée à proximité du départ et visible pour les pilotes.

La course se déroule sur **22 manches**, composée de **19 manches qualificatives** et d'une **20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} manches appelées Finales**.

4 minutes à l'issue de la validation des résultats de la manche 19 par l'arbitre, les 4 managers se réunissent avec la direction de course devant le tableau d'affichage prévu à cet effet, afin de définir la composition des 3 manches Finales.

Selon le classement à l'issue des 19 premières manches qualificatives (1^{er}, 2^e, etc.), les managers annoncent le choix des couloirs de leurs pilotes pour chacune des trois manches finales.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes à l'issue de la 19^e manche, le résultat de la manche 19 déterminera le classement :

Manche Finale 20 : le team manager désigne au choix entre les pilotes classés 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} de son équipe ;

Manche Finale 21 : Les pilotes classés 2^{ème} de leur équipe ;

Manche Finale 22 : Les pilotes classés 1^{er} de leur équipe.

En cas d'égalité aux points entre pilotes de la même équipe, la désignation sera laissée au choix du manager.

A l'issue de la 22^{ème} manche, un classement est établi en additionnant tous les points inscrits par chaque équipe.

L'équipe ayant cumulé le plus de point est déclarée vainqueur, la deuxième équipe en cumul de points sera 2^{ème} et ainsi de suite ...

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes à l'issue de la rencontre, le résultat de la manche finale 22 détermine le classement final.

Article 6.7 – Quota maximum de manches

Chaque pilote (du N°1 au n°4) doit avoir fait au moins 3 manches avant la **manche 19**, sauf s'il se blesse et est déclaré inapte à courir par le médecin de l'épreuve.

Le numéro 5 ne peut pas faire plus de 6 manches sur les **20 premières manches**.

Il peut être appelé à effectuer une manche en tant que pilote tactique, pilote remplaçant ou pilote nommé sur une manche, tous ces exemples comptant pour le maximum de manches.

Article 6.8 – Pause et Réfection de piste

Des réfections de piste sont programmées par la direction de course dans le déroulement de la journée qu'elle remet aux managers et aux officiels le jour de l'épreuve lors de la réunion de Jury.

En cas de nécessité le Jury de l'épreuve peut décider **de modifier** l'ordre des réfections de piste, et devra tenir informé les managers.

ARTICLE 7 – POINTS

Vainqueur de manche : 3 points – ou 6 points lorsqu'un pilote est CT (Choix tactique)

Seconde place : 2 points – ou 4 points lorsqu'un pilote est CT (choix tactique)

Troisième place : 1 point – ou 2 points lorsqu'un pilote est CT (choix tactique)

Quatrième place : 0 point – ou 0 point lorsqu'un pilote est CT (choix tactique)

R pour un pilote ne finissant pas la manche

D pour un pilote disqualifié

F pour un pilote ayant chuté mais n'ayant pas causé l'arrêt de la manche

NS pour un pilote ne se présentant pas au départ d'une manche

M pour un pilote exclu sous les 2 minutes

T lorsque le pilote a touché le fil

ARTICLE 8 – SYSTEME DE POINTS CHAMPIONNAT

Vainqueur : 4
Deuxième : 3
Troisième : 2
Quatrième : 1

Place	Equipes	Nombre de Matches effectués	Points Championnat victoires	Points Championnat matchs nuls	Points Championnat défaites	Total Points des Courses marqués	Total Points des courses encaissés	Diff. points
1 ^{er}								
2 ^{ème}								
3 ^{ème}								
4 ^{ème}								

ARTICLE 9 – MATCH REPORTE OU ABANDON DU MATCH

Si le match est annulé ou interrompu pour quelque raison que ce soit, les règles suivantes s'appliqueront :

- Si le meeting est annulé avant le début de la 1^{ère} manche ou avant la **manche 10**, il sera reporté à une date ultérieure et aucun score ni point de championnat ne seront attribués
- Si le meeting est annulé ou interrompu après l'arrivée de la **manche 10**, les scores seront tenus et les points de championnat seront attribués comme le prévoit l'article VII du présent règlement.

Dans ce cas, en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes :

- La priorité est donnée à l'équipe (ex æquo aux points) ayant le plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc. ;
- Si l'égalité persiste, il faut examiner s'il y a une possibilité de déterminer une priorité particulière. Par exemple, A, B et C : Equipe A a battu l'équipe B Equipe A a battu Equipe C Equipe B a battu le Equipe C Dans ce cas, la priorité est la meilleure position pour l'équipe A, suivi par l'équipe B, puis l'équipe C.
- Si les solutions précédentes ne peuvent être utilisées, l'ordre est déterminé par les points marqués par le réserviste qui déterminera le classement.
- Obligation de report.

Chaque organisateur qui déclare l'annulation d'un match en accord avec le jury de l'épreuve a pour obligation de réorganiser l'épreuve.

En cas d'impossibilité au club à réorganiser cette épreuve une amende de 2000 € maximum pourra être infligée au club. Dans ce cas, le club déclarant forfait ne marquera aucun point et prendra une pénalité de -2 points et l'équipe visiteur marquera 4 points.

Cette amende ne pourra pas être applicable en cas de force majeure due à l'impossibilité d'obtenir une autorisation préfectorale d'organiser.

ANNEXE 1 – Pilotes de catégorie A

Noms	Cat	Noms	Cat	Noms	Cat	Noms	Cat
Aaron Summers	A	Frederik Jakobsen	A	Leon Flint	A	Patrick Hansen	A
Adam Ellis	A	Fredrik Lindgren	A	Leon Madsen	A	Patryk Dudek	A
Adrian Cyfer	A	Gleb Czugunow	A	Lewis Kerr	A	Patryk Wojdyło	A
Adrian Gała	A	Grzegorz Walasek	A	Lukas Baumann	A	Paweł Miesiąć	A
Adrian Miedziński	A	Grzegorz Zengota	A	Luke Becker	A	Paweł Przedpełski	A
Aleksander Grygolec	A	Hans Andersen	A	Maciej Janowski	A	Peter Kildemand	A
Anders Rowe	A	Hubert Jabłoński	A	Mads Hansen	A	Peter Ljung	A
Anders Thomsen	A	Hubert Łęgowski	A	Maksym Borowiak	A	Philip Hellstroem-Baengs	A
Andreas Jensen	A	Jack Holder	A	Maksym Drabik	A	Piotr Pawlicki	A
Andreas Lyager	A	Jack Thomas	A	Marcel Studziński	A	Piotr Protasiewicz	A
Andrzej Lebediew	A	Jacob Thorsell	A	Marcin Jędrzejewski	A	Pontus Aspgren	A
Ann-Kathrin Gerdes	A	Jaimon Lidsey	A	Marcin Nowak	A	Przemysław Pawlicki	A
Antonio Lindback	A	Jake Allen	A	Marcus Birkemose	A	Rafał Karczmarz	A
Antti Vuolas	A	Jakub Jamróg	A	Marius Hillebrand	A	Rasmus Jensen	A
Artur Mroczka	A	Jakub Krawczyk	A	Marko Lewiszyn	A	Rene Bach	A
Bartłomiej Kowalski	A	Jakub Miśkowiak	A	Martin Smolinski	A	Richard Lawson	A
Bartosz Smektała	A	Jan Kvech	A	Martin Vaculik	A	Richie Worrall	A
Bartosz Zmarzlik	A	Janusz Kołodziej	A	Matej Zagar	A	Ricky Wells	A
Ben Barker	A	Jarosław Hampel	A	Mateusz Bartkowiak	A	Robert Chmiel	A
Ben Cook	A	Jason Doyle	A	Mateusz Cierniak	A	Robert Lambert	A
Benjamin Basso	A	Jesper Knudsen	A	Mateusz Dul	A	Rohan Tungate	A
Brady Kurtz	A	Jesse Mustonen	A	Mateusz Świdnicki	A	Rune Holta	A
Charles Wright	A	Jewgienij Kostygow	A	Mateusz Szczepaniak	A	Ryan Douglas	A
Chris Harris	A	Joel Andersson	A	Mateusz Tonder	A	Sam Masters	A
Chris Holder	A	Jonas Jeppesen	A	Mateusz Tudzież	A	Scott Nicholls	A
Claus Vissing	A	Jonas Knudsen	A	Mathias Thoernblom	A	Sebastian Szostak	A
Connor Mountain	A	Jonas Seifert-Salk	A	Mathieu Trésarrieu	A	Simon Lambert	A
Craig Cook	A	Josh Pickering	A	Matias Nielsen	A	Stefan Nielsen	A
Damian Baliński	A	Justin Sedgmen	A	Matic Ivacic	A	Steve Worrall	A
Damian Ratajczak	A	Jye Etheridge	A	Max Fricke	A	Szymon Szlauerbach	A
Daniel Bewley	A	Kacper Gomólski	A	Michael Jepsen Jensen	A	Szymon Woźniak	A
Daniel Gilkes	A	Kacper Pludra	A	Michael Palm Toft	A	Tai Woffinden	A
Daniel Henderson	A	Kacper Woryna	A	Michał Curzytek	A	Tero Aarnio	A
Daniel Jeleniewski	A	Kai Huckenbeck	A	Mikkel Michelsen	A	Thomas Joergensen	A
Daniel Kaczmarek	A	Kajetan Kupiec	A	Nick Morris	A	Tim Soerensen	A
Danny King	A	Karol Żupiński	A	Nick Skorja	A	Timi Salonen	A
Danyon Hume	A	Kenneth Bjerre	A	Nicki Pedersen	A	Timo Lahti	A
David Bellego	A	Kenneth Kruse Hansen	A	Nicolai Klindt	A	Tobiasz Musielak	A
Dawid Lampart	A	Kevin Fajfer	A	Nicolas Covatti	A	Tom Brennan	A
Dawid Rempała	A	Kevin Juhl Pedersen	A	Niels Kristian Iversen	A	Tomas H. Jonasson	A
Dimitri Berge	A	Kevin Woelbert	A	Nikodem Bartoch	A	Tomasz Gapiński	A
Dominik Kubera	A	Keynan Rew	A	Nile Tufft	A	Troy Batchelor	A
Drew Kemp	A	Kim Nilsson	A	Norbert Kościuch	A	Ulrich Ostergaard	A
Eduard Krcmar	A	Kjastas Puodzuks	A	Norbert Krakowiak	A	Vaclav Miilik	A
Emil Breum	A	Krzysztof Pieszczyk	A	Norick Blodorn	A	Victor Palovaara	A
Emil Portner	A	Krzysztof Buczkowski	A	Oleg Michailow	A	Wiktor Jasiński	A
Erik Bachhuber	A	Krzysztof Kasprzak	A	Oliver Berntzon	A	Wiktor Lampart	A
Erik Riss	A	Krzysztof Lewandowski	A	Oskar Bober	A	Wiktor Przyjemski	A
Ernest Koza	A	Kye Thomson	A	Oskar Fajfer	A	Wiktor Trofimow jr	A
Francis Gusts	A	Kyle Howarth	A	Oskar Paluch	A	Zach Cook	A
Franciszek Karczewski	A	Lasse Bjerre	A	Oskar Polis	A	Zbigniew Suchecki	A

ANNEXE 2 – Pilotes de catégorie B

Noms	Cat	Noms	Cat	Noms	Cat	Noms	Cat
Ace Pijper	B	Damian Pawliczak	B	Hyneck Stichauer	B	Josh Embleton	B
Adam Extance	B	Dan Thompson	B	Jack Kingston	B	Josh MacDonald	B
Adam Roynon	B	Daniel Klima	B	Jack Parkinson-Blackburn	B	Josh Warren	B
Aleks Lundquist	B	Daniit Kotodinski	B	Jack Smith	B	Julien Cayre	B
Alex Spooner	B	Danny Phillips	B	Jacob Bukhave	B	Kacper Czajkowski	B
Alexander Liljekvist	B	David Abraham	B	Jacob Clouting	B	Kacper Grzelak	B
Alexander Woentin	B	Dawid Rybak	B	Jacob Hook	B	Kacper Kłosok	B
Alfred Bowtell	B	Denis Zieliński	B	Jacob Johansen	B	Kacper Łobodziński	B
Andrij Rozaluk	B	Dennis Pedersen	B	Jake Mulford	B	Kacper Makowski	B
Anton Karlsson	B	Dillon Ruml	B	Jakob Birk	B	Kacper Szopa	B
Antoni Mencil	B	Eddie Bock	B	Jakub Martyniak	B	Kacper Tkocz	B
Archie Freeman	B	Eddie Kennett	B	Jakub Poczta	B	Kacper Warduliński	B
Arran Butcher	B	Eli Meadows	B	Jakub Sroka	B	Kai Ward	B
Ashley Morris	B	Elliot Kelly	B	Jakub Stojanowski	B	Kamil Król	B
Bartosz Curzytek	B	Emil Eis	B	Jakub Valković	B	Kamil Marciniak	B
Bartosz Głogowski	B	Emil Millberg	B	Jakub Wiatrowski	B	Kamil Wieczorek	B
Bartosz Nowak	B	Emil Rindal	B	James Pearson	B	Karol Baran	B
Bastian Borke	B	Ernest Matjuszonok	B	James Sarjeant	B	Kasper Andersen	B
Bastien Pedersen	B	Esben Hjerrild	B	James Shanes	B	Kieran Douglas	B
Ben Ernst	B	Espen Sola	B	James Wright	B	Kjeld Nielsen	B
Ben Hopwood	B	Fabian Ragus	B	Jamie Halder	B	Konrad Mikłoś	B
Ben Morley	B	Filip Hjelmland	B	Jan Młynarski	B	Krzysztof Sadurski	B
Ben Phillips	B	Flynn Nicol	B	Jan Rachubik	B	Kyle Bickley	B
Ben Rathbone	B	Fraser Bowes	B	Jannik Sørensen	B	Kyle Newman	B
Ben Trigger	B	Freddy Hodder	B	Jason Edwards	B	Kyran Lyden	B
Birk Olsen	B	Frederik Pedersen	B	Jeremia Thelaus	B	Lars Skupień	B
Błażej Wypior	B	Fynn Ole Schmietendorf	B	Jimmy Sørensen	B	Lasse Fredriksen	B
Brayden Mcguinness	B	Gabriel Dubernard	B	Jody Scott	B	Lech Chlebowski	B
Broc Nichol	B	George Rothery	B	Joe Alcock	B	Lee Complin	B
Cameron Heeps	B	Glenn Moi	B	Joe Thompson	B	Lewis Millar	B
Carsten Hansen	B	Greg Blair	B	Johannes Stark	B	Linus Ekloef	B
Casper Henriksson	B	Gregor Millar	B	Jonas Rasmussen	B	Ludvig Lindgren	B
Chris Gade	B	Guillaume Drejer	B	Jonatan Grahn	B	Lukas Fienhage	B
Chris Wænnestrøm	B	Gustav Grahn	B	Jonathan Ejnermark	B	Luke Crang	B
Chris Watts	B	Håkon Lerche	B	Jonny Wynant	B	Luke Killeen	B
Christian Jervelund	B	Harry McGurk	B	Jordan Dubernard	B	Luke Muff	B
Christoffer Selvin	B	Henrik Lorentsen	B	Jordan Jenkins	B	Mads Dalum	B
Connor Bailey	B	Henry Atkins	B	Jordan Palin	B	Maja Aamand	B
Connor Coles	B	Henry Steen	B	Jørgen Qvistgård	B	Maksymilian Śledź	B
Connor King	B	Hjalte Nygaard	B	Joseph Franc	B	Marcel Krzykowski	B
Damian Drózdź	B	Hubert Ścibak	B	Josh Auty	B	Marcin Ogrodnik	B

Règlement 2023
Ligue Nationale de Speedway

Noms	Cat	Noms	Cat	Noms	Cat
Marcus Thorsen	B	Nigel Hummel	B	Sammy Van Dyck	B
Mario Niedermeier	B	Niklas Jakobsen	B	Sandro Wassermann	B
Marius Nielsen	B	Nikolaj Zeberg	B	Sebastian Koessler	B
Mark Beyer	B	Noah Moos	B	Sebastian Mayland	B
Marlon Hegener	B	Noel Wahlqvist	B	Seweryn Orgacki	B
Martin Øvig	B	Ole Knudtzen	B	Silas Hoegh	B
Mason Watson	B	Oliver Christensen	B	Stefan Pedersen	B
Mateusz Affelt	B	Oliver Kirkegaard	B	Stéphane Trésarrieu	B
Mateusz Błażykowski	B	Olivier Buszkiewicz	B	Steven Goret	B
Mateusz Gzyl	B	Oliwier Ralcewicz	B	Stian Nielsen	B
Mateusz Majcher	B	Oskar Hurysz	B	Sune Juister	B
Mateusz Panicz	B	Oskar Rumiński	B	Szymon Bańdur	B
Mathias Pollestad	B	Oskar Stępień	B	Szymon Wolski	B
Mathias Trésarrieu	B	Paco Castagna	B	Tate Zischke	B
Matt Marson	B	Patrick Bæk	B	Theo Bergqvist	B
Maurice Brown	B	Patrick Rolnicki	B	Theo Pijper	B
Max Clegg	B	Patrick Skaarup	B	Thomas Kring	B
Max Dilger	B	Patryk Nater	B	Thomas Mortensen	B
Max Perry	B	Patryk Rolnicki	B	Thomas Sørensen	B
Maximilian Belsing	B	Patryk Zieliński	B	Thomas Valladon	B
Michael Haertel	B	Paul Starke	B	Tino Bouin	B
Michael Thyme	B	Paweł Trzeźniewski	B	Tobias Busch	B
Michael Vedsted	B	Petr Chlupac	B	Tobias Thomsen	B
Michel Jensen	B	Piotr Gryszpiński	B	Tom Spencer	B
Michel Thym	B	Piotr Pióro	B	Tom Woolley	B
Mickie Simpson	B	Piotr Świercz	B	Tomasz Orwat	B
Mika Merijer	B	Przemysław Konieczny	B	Tristan Viggo Brinch Andersen	B
Mikkel Larsen	B	Rasmus Broberg	B	Ty Proctor	B
Mikkel Olesen	B	Rasmus Pedersen	B	Valentin Grobauer	B
Mikołaj Czapla	B	Rhys Naylor	B	Victor Sundbøl	B
Mitosz Wysocki	B	Ricards Ansviesulis	B	Viktor Larsen	B
Miran Praznik	B	Richard Andrews	B	Villads Nagel	B
Mitchel Anthony Cluff	B	Richard Cavazzi	B	Vinnie Foord	B
Morten Qvistgaard	B	Ruben Guikema	B	Wiktor Firmuga	B
Nathan Ablitt	B	Rune Thorst	B	Wiktor Rafalski	B
Nathan Stoneman	B	Ryan Kinsley	B	William Drejer	B
Nick Agertoft	B	Sam Bebee	B	William Kruit	B
Nick-Colin Haltermann	B	Sam Hagon	B	William Lawson	B
Nicklas Aagaard	B	Sam Jensen	B	Zaine Kennedy	B
Nicklas Clausen	B	Sam McGurk	B		
Nicklas Porsing	B	Sam Woods	B		
Nicolai Heiselberg	B	Sam Woolley	B		